

une courageuse persévérance à écarter les obstacles qui en éloignent. Cette conviction s'obtient par l'étude et la méditation des paroles de Notre-Seigneur, des textes des conciles et des papes, en particulier du décret " libérateur " de Pie X; ce zèle s'exerce par l'invitation à la messe et à la communion quotidiennes, par la considération que l'Eucharistie est le remède à tous les maux dont souffre moralement l'humanité, par l'utilisation en ce sens des retraites et triduums dont nous avons l'heureuse habitude comme aussi des confréries et associations pieuses, par le conseil des *retraites fermées* dont il faut bénir l'institution, par la direction des âmes vers la communion plus fréquente; cette persévérance enfin à écarter les obstacles, le prêtre vraiment dévoué s'y maintiendra en accommodant le plus possible les fidèles qui veulent communier, en facilitant les confessions par l'explication du décret qui permet, pour les indulgences, de communier sans se confesser pourvu qu'on n'en soit pas indigne positivement, en repartisant bien les confessions au cours de la semaine, en facilitant à l'autorité la création des nouvelles paroisses. M. le curé de Longueuil ne veut pas finir son travail sans nous parler des progrès, si consolants, qu'a faits chez nous la pratique bénie de la communion fréquente depuis les décrets de Pie X et le Congrès de Montréal. Il résume une fort intéressante compilation de statistiques en notant que, dans le diocèse de Montréal, pour une année, 310,781 communiants, dans 62 paroisses de ville, ont fait 7,070,382 communions; 97,300 communiants, dans 92 paroisses de campagne, ont fait 2,736,892 communions; 9,973 communiants, dans les communautés, ont fait 2,677,928 communions. En d'autres termes — quels chiffres éloquents et consolants! — 418,050 communiants ont fait, pour une année, 12,485,202 communions, soit une moyenne de 29 $\frac{1}{3}$ pour 100. Les 765 prêtres du ministère auraient donc donné chacun